

FOYER RURAL de FAYENCE-TOURRETTES

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

20 mai 2010

au Mille-Clubs

Début de la réunion : 18 h 35

Présents :

Administrateurs :

R.Caradonna - F.Converset - P.Cornet - L.Dabos - I.Diarra - A.Delhoume - Y.Guillerault - N.Halloin. - A. Peyrachia -.J. Peyracchia - L. Rigaud - A.Sevain - M. Toche.

Invitées :

L.Ifrene. - I.Vintenon

Absents excusés :

M. Bully -A. Caradonna - C. Chabaud - F. Chabaud - M. Claudin - G.Delahaye - M. Jung - G.Quenton

1/ Préparation de la Fête du Foyer le 20 juin 2010

- Henri Mortreux demande si le Foyer peut prendre à sa charge les tirages + encadrements des photos prises sur les diverses sections.

Les membres du C.A donnent leur accord. Henri s'occupe de cet achat.

- André a sollicité Michel Raynaud pour le prêt d'un clavier.

- La Mairie de Seillans ne peut fournir que 30 m2 de parquet seulement ce qui sera suffisant pour l'atelier de danse Ecossaise et pour la Gym.

- Nous attendons toujours la réponse de Fayence pour les chaises, tables, podium et barrières (Lucile va contacter Luc des services techniques).

- Mireille Claudin propose de tenir quelques jeux : Awalé, Karom, Origami...

Annie Delhoume a 2 jeux d'awalé qu'elle propose d'emmener.

Demande à faire en Mairie de Tourrettes de 4 à 5 tables pour placer ces jeux.

- Partie sportive : il y aura le matin, à partir de 10h, des représentations de V.T.T, d'aéromodélisme, de Gym ; Annie Peyracchia précise que le Tai Ji Quan participera aussi mais sur un temps très court.

- Question : à qui ouvre-t-on cette journée ? Est-ce qu'un affichage est nécessaire ?

Yves pense qu'un article de presse suffit.

Michel est d'accord sur le principe de ne pas faire trop de publicité, le but étant de réunir surtout les adhérents du Foyer Rural.

Le programme qui a été distribué aux membres lors de l'A.Générale, pourrait être plus étoffé avec le détail de la journée mais ne pas faire d'affiches.

- André propose de faire une réunion « partie spectacles » assez rapidement pour établir le programme de l'après-midi. Il va contacter les membres concernés.

- Pierre Cornet soumet l'idée de faire un badge avec le nom et la section représentée. Idée retenue

2/ Proposition d'achat du véhicule de l'Union Régionale

a/ Offre de vente :

Michel nous informe que l'Union Régionale vend un trafic 9 places qui coûte 11 000 € (prix de l'argus), il serait garanti 6 mois, il a 120 000 kms, et le gros avantage est qu'il peut être conduit par un détenteur du permis B, ce qui n'est pas le cas du bus actuel pour lequel il faut un transport en commun.

b) Plan de financement :

- Michel présente un plan de financement sur 2010 et 2011 (voir pièce jointe)

La Cie de la Cordée prévoit une rentrée de 3 700 € sur 2010 (avec déjà 13 dates retenues).

Elle financerait donc en totalité, sur 2 ans, l'achat du trafic. S'ajoute ensuite l'aide de 50% de la Région et les 1 500 € de la revente de notre bus actuel aux « Amis du Zat » au Maroc. Nous attendons la décision concernant la franchise pour la vente de ce véhicule.

- Lecture du mot de Félix : *« le dossier de demande de franchise a été établi par les Amis du Zat ; la réponse sera donnée par le ministère marocain concerné durant l'été. Si cette réponse est positive, et à cette seule condition, le minibus sera vendu pour 1500 € aux Amis du Zat mais payé par les parts solidaires de mes voyageurs et celles d'une autre association organisatrice de voyages à but solidaire. Le minibus sera alors acheminé en Septembre aux frais du foyer (environ 1000 €), frais considérablement allégés par des actions menées par les animateurs du foyer (vente de cartes postales -faire de la pub- , vente d'objets, etc...) »*

- Isabelle annonce que notre demande faite auprès du Conseil Régional passe en commission le 31 mai, l'aide étant de 50 % du prix d'achat, soit 5 500 €

Annie Peyracchia demande quand la subvention sera versée au Foyer (si notre demande est acceptée ?

En règle générale, la Région attribue les subventions 4 à 5 mois après l'envoi de la facture d'achat. Le Foyer pourrait faire l'avance sans aucun problème.

- Michel précise que le but du Foyer est aussi d'avoir un rayonnement plus important et l'achat de ce trafic pourrait développer d'autres actions. D'autres sections pourraient l'utiliser : V.T.T, Modélisme,.... Nous pourrions aussi le louer à des associations.

Jacques craint que ça engendre plus de frais au Foyer comme le bus actuel.

- Yves explique que le bus actuel ne peut être transformé comme nous l'avions envisagé, et le coût de cette transformation aurait été de 4800 € soit l'équivalent de l'achat du trafic.

- André demande si une location pour chaque déplacement ne serait pas une meilleure solution. ?

Les prix de location sont trop élevés, de plus, nous devrions louer très souvent un véhicule sur l'année (pour les déplacements de la Cordée).

- Michel lit le mot de Chantal Chabaud qui pense que le Foyer a peut-être d'autres priorités à savoir : prévoir de l'argent si les subventions culturelles baissent pour pouvoir maintenir notre programmation spectacles, mais aussi prévoir d'aider la FDFR 83 à maintenir le poste à Isabelle qui est menacé à fin 2010.

Michel précise que ce n'est pas avec 3 500 € que le poste à Isabelle sera maintenu et laisse la parole à Isabelle : il est vrai que son poste est menacé, les subventions sont en baisse, la Fédération a 12 000 € de déficit sur 2009, l'aide apportée par le FONJEP (pour son poste) se termine fin 2010.

Son poste coûte 35 000 € par an, et elle pense aussi que ce n'est pas avec 3000 € que l'on maintiendra son poste.

- André et Jacques demandent si les autres foyers du Var pourraient aider au co-financement de son poste ?

Isabelle précise que les Foyers perçoivent très peu de subventions, certains fonctionnent assez difficilement et ne pourront apporter aucune aide financière pour répondre au salaire annuel dont elle dispose.

Isabelle précise que la solution pour sauver son poste se base plus sur les projets réalisés, en essayant d'obtenir des subventions sur d'autres lignes budgétaires.

Michel propose tout de même de soumettre ce problème le jour de l'A.Générale de la Fédération le 26 juin prochain auprès des autres Foyers.

Michel demande l'avis du C.A sur l'achat du trafic afin de pouvoir mettre une option dessus et en informer l'Union Régionale – la décision définitive sera prise début septembre après la décision concernant la franchise et la réponse du Conseil Régional.

Nous passons à un vote à main levée : POUR : 10 – ABSTENTIONS : 3.

Vote sur le principe en attendant toutes les réponses – le bus ne sera pas acheté avant le mois de septembre.

3/ Révision du Règlement Intérieur

Lecture du R.Intérieur par Michel avec les modifications à apporter.

Nous revoyons ensemble les points à rajouter et à enlever.

Michel souhaite que chaque section instaure un règlement intérieur lors de la plénière du 3 juin, afin d'avoir en main le nouveau règlement dès la rentrée.

Pierre Cornet demande comment on peut résoudre le problème en cas d'un nombre d'adhérents trop important au sein d'une section (pour exemple : section photo, très fréquentée cette année) .

Michel précise l'intérêt du règlement dans ces cas-là et propose à Pierre de le stipuler dans le règlement interne à la section Photo.

4/ Réadhésion au CDSMR

Michel propose aux membres présents de prendre attache auprès de tous les Présidents des Foyers Ruraux du Var lors de l'A.Générale de la FDFR 83 afin de ré adhérer en 2010/2011 au CDSMR 83 ; à ce jour 9 Foyers sur 12 ne sont pas adhérents au CDSMR, ce qui représente un nombre d'adhérents plus conséquent pour faire face lors de l'élection en 2012 et pouvoir débouter l'équipe en place actuellement. Le CDSMR fonctionne en olympiade et l'élection a lieu tous les 4 ans (2012).

Michel a établi un courrier aux Présidents des Foyers Ruraux et nous demande l'accord sur son contenu.

Mot de Félix :

« Il me paraît important de créer un nouveau rapport de force au sein des foyers du var et des AM qui permette de rétablir un fonctionnement démocratique d'une instance qui utilise l'argent public . La situation actuelle est scandaleuse et on ne saurait s'en accommoder. J'approuve donc la proposition et le texte de la lettre » .

Vote à l'unanimité d'adresser ce courrier aux Présidents concernés.

5/ Etablissement de règles de fonctionnement des réunions internes

Michel propose de minuter l'ordre du jour afin que l'on ne termine pas trop tard nos réunions.

Yves propose une réduction de l'ordre du jour qui est souvent trop long.

Annie Peyracchia pense que si l'on réduit l'ordre du jour, il y aura plus de réunions.

Michel pense qu'il n'y a peut-être pas assez de réunions de bureau (où certains points pourraient être traités). Affaire à suivre.

6/ Création de commissions de réflexion et désignation d'un responsable par commission.

Le responsable de ces commissions sera le « rapporteur » lors des C.A et plénières.

Michel annonce que Félix soumet l'idée de rajouter une commission « jeunesse »

a. Ecologie et développement durable

Aucun responsable ne se manifeste ; en font partie : Isabelle, Nicole Halloin, Laurence Rigaud, Michel

b. Plan de Formation du Foyer

Responsable : Michel Toche - membres : Annie Delhoume, Diarra Issiaka, Yves Guillerault, Isabelle Vintenon et Lucile Ifrene.

c. Randonnée des Sources :

Responsable : Jacques Peyracchia - membres : Annie Peyracchia, Romain Caradonna, Françoise Converset, Lucile Ifrene.

Nous pensons proposer à Pascal Roche (qui était le responsable lors de la rando de 2009) ainsi qu'à Aline Caradonna d'en faire partie aussi.

d. Carnaval : membres : Pierre Cornet, Diarra. Nous solliciterons Geneviève Delahaye et Rolande Audbert .

e. Lutte contre l'isolement

Nous pensons à Geneviève Delahaye en tant que responsable ; nous lui soumettrons lors de la plénière. Voir aussi avec Rolande Audbert.

f. Festival de théâtre amateur

Responsable : Yves Guillerault – membres : Michel Toche, Félix Chabaud, Corine Guillerault, Isabelle Rebel et Brigitte Soirat

Yves propose d'en parler à Vinciane et Bruno Akermann.

g. Spectacles (déjà existante)

Responsable : Félix Chabaud – nouveaux membres : Diarra Issiaka, Pierre Cornet, Annie Delhoume.

h. Bagiliba (déjà existante)

Responsable : Isabelle Vintenon – nouveaux membres : Diarra Issiaka, Annie Delhoume.

i. Jeunesse

Responsable : Romain Caradonna – membres : Laurence Rigaud, Liliane Dabos, Isabelle, Lucile, Diarra Issiaka.

Lors de la plénière du 3 juin, d'autres membres pourront se joindre à ces listes.

7/ Questions diverses

a. Formation Romain Caradonna (AFGSU) Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

Romain précise que cette formation est obligatoire pour son travail, mais n'ayant pas assez d'ancienneté, son employeur ne peut la financer. Il demande si le Foyer peut participer, sachant que le coût total est de 370 €

Cette formation peut être utile au sein de la section V.T.T et éventuellement lors des spectacles.

Les membres du C.A proposent la somme de 200 € de participation.

b. Courrier reçu de la Communauté de Communes

Lecture du courrier par Michel –la Communauté de Communes organise le samedi 5 juin (en matinée) une opération de nettoyage des rives du lac de St-Cassien et demande si notre association juge utile de prendre part à cette journée.

Michel et les membres présents pensent que c'est à chacun d'entre nous de prendre cette décision et de prendre contact pour inscription avec la Communauté de Communes.

c. Demande d'augmentation (poste de Lucile)

Michel explique aux membres présents la demande déposée par Lucile.

Les membres sont d'accord sur le principe ; Michel précise que Lucile n'a pas eu d'augmentation de salaire depuis 5 ans, mais cette décision ne sera pas prise ce soir afin d'étudier ensemble la convention collective.

Michel propose d'organiser une réunion de bureau assez rapidement, puis de soumettre la proposition du bureau au C.A à la rentrée de septembre.

d. Demande de Yvette Garcia (Couture)

Yvette a acheté une machine à coudre (l'ancienne étant cassée) pour un montant de 52 €- elle demande si le Foyer peut prendre en charge cette dépense.

Accord du C.A.

- e. Yves nous informe que la Cie de la Cordée a 10 ans d'existence en 2010 ; il soumet l'idée d'élaborer des T.Shirts avec logo qui seraient revendus dans un premier temps, lors de la Fête du 20 juin, puis au bureau...(au profit du transport du bus vers le Maroc) –

André demande combien faut-il en commander ? Après discussion, nous pensons entre 100 et 150.

Yves va se renseigner sur divers sites afin de connaître les tarifs.

Le C.A donne son accord de principe.

- f. Yves nous fait part des prix obtenus par la Cie de la Cordée le 2 mai à Nice et pour fêter cette bonne nouvelle, le champagne nous est offert en fin de réunion.

La Cie de la Cordée présentera à nouveau « La Mastication des Morts » le vendredi 4 juin à l'espace culturel au profit de l'association « le Refuge ». Venez nombreux.... !

PROCHAINES REUNIONS :

1/ Plénière : Jeudi 3 juin à 18h30 au Mille-Clubs.

2 / Bureau : Mardi 8 juin à 18h30

3/ Conseil d'Administration : Mardi 7 septembre au Mille-Clubs.

La séance est levée à 20h40

Sur les notes de Lucile.

Le Président
Michel TOCHE.